

Calendrier de production (à titre indicatif)

Printemps

Fèves
Carottes
Concombres
Oignons blancs
Chou rave
Radis rose
Chou primeur
Batavia
Fenouil
Oseille

Epinards
Courgettes
Betterave rouge
Navets
Persil
Petit pois
Poirée
Radis blanc
Laitue
Blettes

Été

Aubergines
Courgettes
Haricots vert
Salades diverses
Tomates

Aromates
Basilic
Concombres
Oignons rouge
Poivrons

Automne

Betterave rouge
Cèleri branche
Chicorée Frisées
Chicorée scarole
Chou cabus
Chou rave
Haricots vert
Poireaux
Oignons blanc
Oignons jaune
Epinards
Courges
Echalotes
Pourpier

Carottes
Cèleri rave
Mâche
Chou milan
Chou rouge
Courgettes
Haricots
Navets
Chou chinois
Blette
Oseille
Pomme de terre
Chou-fleur
Chou brocoli

Hiver

Betterave rouge
Chicorée scarole
Chou cabus
Chou milan
Mâche
Oignons
Poireaux
Topinambours
Radis noir

Carottes
Chicorée frisée
Chou Bruxelles
Courges
Echalote
Navets
Panais
Pomme de terre
Rutabaga



LE JARDIN DE COCAGNE

« Mangez Local, Bio et Solidaire »

112 rue de Bas-Rivière 41000 BLOIS

Tél : 02 54 74 88 31 Fax : 02 54 74 05 46

Mail : abonnement@cocagneblois.fr

Notre site : www.association-biosolidaire.fr

Abonnement Annuel 2019

Aux paniers du Jardin de Cocagne



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Personnel : Tél. Portable :

Mail :

Point de Dépôt :

Nombre de Panier par semaine :

Date de la 1^{ère} livraison : Jeudi/...../ 2019

| Règlement : choisissez votre formule en cochant la case | Montant de la formule |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Par chèque annuel Le montant à régler est de 40,80 € x..... Nombre de mois restant jusqu'au 31 décembre de l'année en cours | 489,60 € |
| <input type="checkbox"/> Par chèque semestriel | 244,80 € |
| <input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique mensuel (joindre le RIB). | 40,80 € |

Chaque mensualité est représentée par une teinte grise dans le calendrier joint.

Si vous payez par prélèvement et que votre premier panier ne correspond pas au premier panier de la teinte, veuillez nous adresser un chèque correspondant à :

nombre de paniers avant la fin de la période x 10,20€

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Jardin de Cocagne.



Association Bio solidaire

➔ S'abonner au « Jardin de Cocagne » c'est :

- ✓ Participer à un dispositif de réinsertion sociale et professionnelle.
- ✓ Agir en faveur du développement d'une agriculture biologique locale et équitable.
- ✓ Recevoir un panier de légumes biologiques pour 2 personnes **tous les jeudis (48 livraisons par an** au point de dépôt le plus proche de votre domicile).
- ✓ Etre informé de la vie du Jardin en recevant chaque semaine une lettre d'information et des recettes de cuisine.

Renseignements facultatifs :

Composition de la famille : Adultes : Enfants :

Comment avez-vous eu connaissance des paniers du Jardin de Cocagne ?

.....
Quelles sont vos motivations pour adhérer aux paniers du Jardin de Cocagne ?

- Consommer des produits Bio
- Production locale
- Démarche écologique/environnementale
- Soutien de l'insertion
- Démarche solidaire

Je m'abonne aux paniers de légumes biologiques du JARDIN DE COCAGNE et certifie avoir pris connaissance des conditions d'abonnement figurant sur le présent document.

Je règle ma cotisation annuelle à l'Association Bio Solidaire de 10 euros.

Date : **Signature :**

Association Bio solidaire

➔ Conditions d'abonnement

Durée :

L'abonnement est souscrit pour l'année civile en cours sur la base de 48 semaines de livraison par an (4 semaines de suspension sont prévues à des dates variables en fonction des conditions climatiques, voir calendrier joint). L'abonnement prend effet à la date de première livraison jusqu'au 31 décembre de l'année, et est **renouvelable par accord tacite**. Il peut être résilié à tout moment par écrit, sachant que tout mois commencé sera à régler intégralement.

Livraisons :

Les livraisons sont effectuées à jour fixe, **le jeudi**. Lorsque le jeudi est férié, la livraison est décalée au mercredi. Les heures de livraison sont données à titre indicatif. Les points de dépôts sont gérés par des bénévoles, aussi, nous vous demandons de bien vouloir prendre votre panier le jeudi, ce qui garantira la fraîcheur des légumes. En cas d'absence dans la semaine, et pour des raisons administratives et techniques, il faut nous **prévenir avant 12h00 le mardi**. Dans les autres cas, vous pouvez à tout moment nous signaler vos périodes d'absences et de doublements.

Le panier :

La composition du panier est basée sur la consommation hebdomadaire d'une famille de deux personnes. Elle varie en fonction des saisons et des légumes disponibles à la récolte. Pour les familles plus nombreuses, il est possible de souscrire un abonnement pour plusieurs paniers. Le plus grand soin est apporté à leur qualité et à leur diversité. Tous les produits livrés par « Le Jardin de Cocagne » sont **issus de l'Agriculture Biologique et certifiés par Ecocert**.

Les légumes sont conditionnés dans un sac en kraft et mis à votre disposition.

Dans une démarche économique et écologique, nous vous demandons de rapporter les sacs krafts à votre point de dépôt habituel pour une éventuelle réutilisation.

Le paiement :

Il s'effectue : - Soit par chèque annuel ou semestriel à **nous faire parvenir en début de chaque période**.

- Soit par **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL** :

Nous vous demandons d'agrafer votre R.I.B et de nous envoyer un chèque de paiement pour le premier mois (voir 1^{ère} page).

À réception de votre R.I.B, nous vous enverrons un mandat (SEPA) à nous retourner daté et signé.

.....Partie à conserver.....✂